

Avis de constitution

SOCIETE « BARAKA TRANSPORTS INTERNATIONAL »

Siège ABIDJAN, Commune de KOUMASSI, Quartier  
Zoé Bruno, Lot 850A, Ilot 90

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/09/2025 et enregistrés au CEPICI le 09/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BARAKA TRANSPORTS  
INTERNATIONAL »

Objet : La société a pour objet en république de Côte d'Ivoire, spécifiquement et principalement les activités ci-après :

- Le transport national et international de personnes et de marchandises par voie terrestre, fluviale, maritime ou aérienne ;
- L'exploitation de gares routières, fluviales ou logistiques, de stations de transport, de plateformes de fret ;
- La location, l'entretien, la réparation et la vente de véhicules, engins, bateaux, matériels de transport et pièces détachées ;
- La participation à toutes opérations de partenariat public-privé (PPP), concessions ou délégations de service public en lien avec la mobilité, les infrastructures ou les services de transport ;
- La prise de participation, création, fusion ou absorption dans toute société ayant un objet similaire ou connexe ;
- La réalisation de toutes opérations financières, mobilières, immobilières, industrielles ou commerciales, se rapportant directement ou indirectement aux objets susmentionnés ou susceptibles d'en faciliter la réalisation ou le développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

• l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

• l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

• la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

• la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

• et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, Commune de KOUMASSI, Quartier Zoé Bruno, Lot 850A, Ilot 90

Dirigeant(s) M SANGARE MOUSSA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10743 du 21/10/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64916/GTCA/RC/2025 du 21/10/2025

